

# Évaluation du partenariat *(RÉ)SO 16-35* (2018-2019)

Audrée Bissonnette et Steve Jacob

Septembre 2019



## Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Cadre conceptuel.....</b>	<b>6</b>
<b>Méthode.....</b>	<b>9</b>
Analyse documentaire.....	10
Données qualitatives : entrevues semi-dirigées.....	11
Données quantitatives : Questionnaire	
CIROP.....	11
<b>Constats.....</b>	<b>13</b>
1. Structure du partenariat.....	13
2. Fonctionnement du partenariat.....	14
3. Résultats des activités du partenariat	
(CIROP).....	19
<b>Discussion.....</b>	<b>28</b>
Structure du partenariat.....	28
Fonctionnement du partenariat.....	29
Résultats des activités du partenariat (CIROP).....	33
<b>Bibliographie.....</b>	<b>38</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>41</b>



## 1. INTRODUCTION

Les partenariats de recherche concourent à l'atteinte de plusieurs objectifs. Ils permettent de résoudre des problèmes complexes qu'une organisation ne peut résoudre à elle seule en favorisant la mutualisation d'expertises et le partage de ressources avec d'autres organisations (Bilodeau, Lapierre et Marchand, 2003). De plus, ils encouragent l'innovation et facilitent le développement de relations avec les partenaires. Aux yeux des chercheurs, ces partenariats permettent aussi de développer de nouvelles perspectives de recherche, d'avoir accès à un terrain de recherche et d'accroître la diffusion et l'utilisation des connaissances qu'ils ont produites pour que ces dernières puissent influencer le développement économique et social de la société (Bussièrès & Fontan, 2011). Pour les praticiens, les partenariats de recherche offrent la possibilité d'utiliser le développement de nouveaux savoirs en tant qu'outil central pour atteindre leurs objectifs de changement social (Bussièrès & Fontan, 2011). Ainsi, dans l'intérêt de servir plus efficacement une cause qui leur tient à cœur, de nombreux professionnels créent un pont entre le monde de la recherche et celui de la pratique en mettant sur pied des partenariats de recherche. Ce type de partenariat peut s'avérer gagnant si les conditions de réussite sont présentes du début à la fin de sa mise en œuvre. Plusieurs chercheurs se sont intéressés à définir ce qu'est un partenariat de recherche ainsi que ses conditions de réussite afin de faciliter son déroulement. Clément et al. (1995) postulent que pour qu'il y ait un partenariat, le groupe de recherche et les organismes communautaires doivent être engagés du début à la fin de la recherche dans un rapport égalitaire et complémentaire. Le partenariat doit reposer sur une préoccupation commune de l'objet de recherche, sur une reconnaissance mutuelle des partenaires, sur une communication hors pair et sur l'établissement conjoint des orientations du

projet. L'organisation d'activités afin de rassembler les partenaires contribue aussi au bon fonctionnement d'un partenariat de recherche.

Le programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35 s'intéresse aux jeunes judiciarisés et à leur réintégration sociocommunautaire. À la tête de ce programme se trouve une structure de gouvernance comptant les directeurs scientifique et communautaire, les professionnels de recherche ainsi que les responsables et les membres des comités visant à mettre en œuvre la programmation scientifique. Les membres des comités sont des chercheurs universitaires ou non universitaires ainsi que des partenaires d'organismes communautaires ou du secteur public.

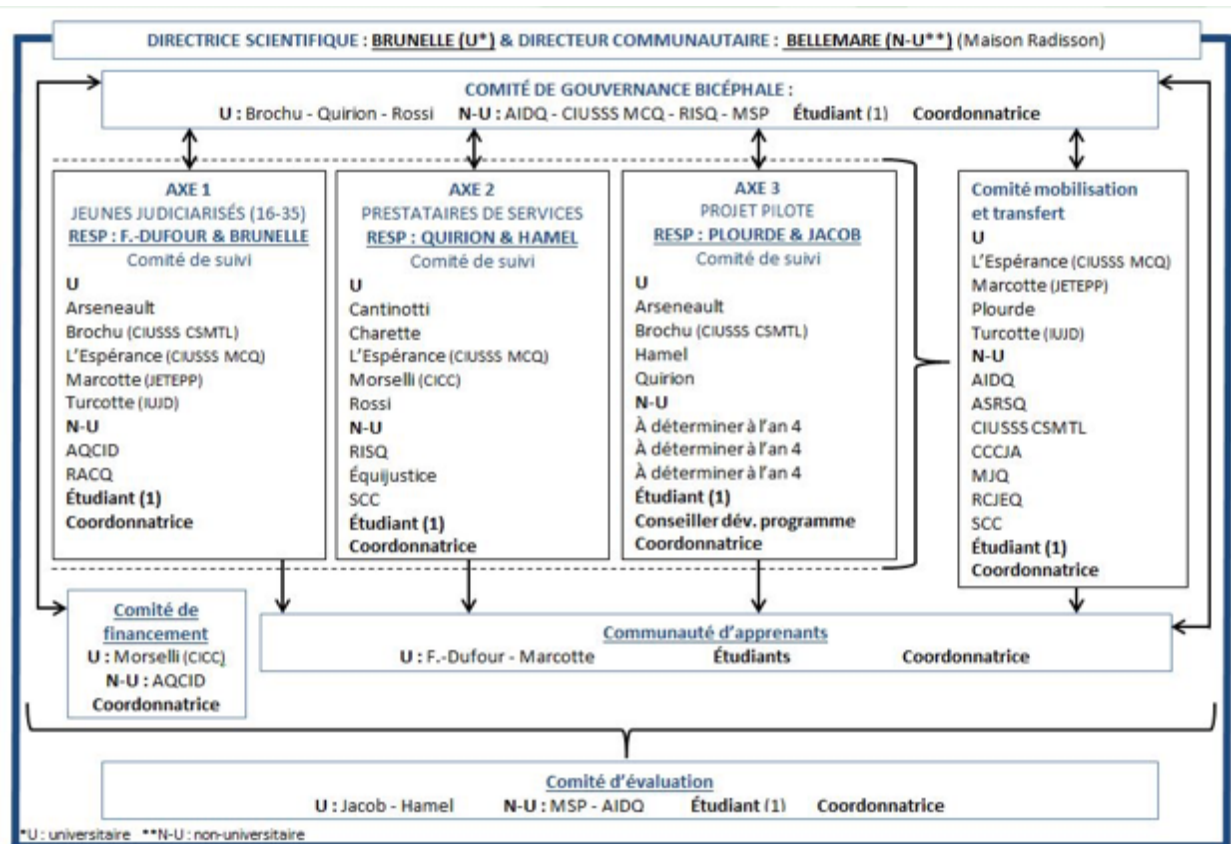


Figure 1. Structure de gouvernance du (RÉ)SO 16-35.

La structure de gouvernance (voir figure 1) comprend un comité d'évaluation. Le mandat de ce comité est d'assurer l'évaluation du partenariat à trois reprises (an 1, 4 et 7). Le présent rapport présente les résultats obtenus à l'issue de la première année. Ce rapport a pour but de

dresser un portrait global du partenariat *(RÉ)SO 16-35* depuis ses débuts, en mai 2018. En se basant sur l'application du modèle théorique de Browne, Kingston, Grdisa et Markle-Reid (2007) (Annexe A), ce rapport documente la structure, le fonctionnement et les résultats des activités de ce partenariat en analysant en premier lieu les compte-rendu des rencontres de comité, en second lieu les entrevues réalisées auprès des gestionnaires du projet et finalement les données recueillies à la suite de la complétion d'un questionnaire (CIROP).

## 2. ÉVALUER LES PARTENARIATS : CADRE CONCEPTUEL

Afin d'étudier les dimensions partenariales du *(RÉ)SO 16-35*, nous nous sommes appuyés sur les travaux de Browne et al. (2007) qui étudient l'intégration d'un réseau de services en utilisant des mesures qui évaluent les coalitions, les partenariats et les collaborations au sein du réseau. Ces auteurs définissent un réseau de services comme « une coalition d'alliances stratégiques entre des organisations provenant de multiples secteurs [...] qui collaborent ensemble pour offrir un continuum [...] de services et d'opportunités aux personnes [...] avec des besoins complexes » (p.2). Après avoir consulté 146 outils mesurant l'intégration d'un réseau de services, les auteurs ont constaté que chaque outil pris individuellement est en soi incomplet ou manque de fondement théorique. Afin de pallier à ce problème, ils ont conçu un modèle théorique plus complet qui regroupe quatre des outils qu'ils ont recensés<sup>1</sup>. Ces outils permettent de mesurer l'intégration d'un réseau de services selon trois dimensions distinctes, soit la structure, le fonctionnement et les résultats des activités du réseau<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La validité de contenu du modèle théorique a été documentée par Browne et al. (2007) mais d'autres recherches sont nécessaires afin d'évaluer la validité de construit de ce modèle au sein de divers réseaux.

<sup>2</sup> Ces outils peuvent être administrés à tous les niveaux du réseau, incluant les bénéficiaires, les travailleurs de première ligne et les gestionnaires.

La dimension structurelle du réseau est mesurée avec l'outil de Browne et al. (2004), qui ont élaboré la *Human Services Integration Measure* (Annexe B). Cet outil permet d'évaluer la structure du partenariat avec comme indicateurs l'étendue, la portée et la profondeur des liens de collaboration. L'étendue réfère au nombre d'organisations impliquées dans le partenariat. La portée quant à elle s'intéresse aux organisations du partenariat qui connaissent ou qui entretiennent des liens avec les organisations partenaires. La profondeur des liens de collaboration s'échelonne selon cinq niveaux de collaboration, allant d'aucune connaissance de l'organisation partenaire à une collaboration parfaite. Cet indicateur inclut donc la portée. Ainsi, le niveau 0 correspond à n'avoir aucune connaissance des autres organisations. Le niveau 1 signifie que les organisations se connaissent, mais n'exercent pas d'activité conjointe. Le niveau 2 se rapporte à la communication, qui est caractérisée par l'échange d'information entre les organisations. Le niveau 3 est la coopération, qui comprend l'orientation d'une organisation afin d'améliorer l'arrimage de ses activités avec celles des autres organisations. Cet arrimage permet de créer des liens entre les organisations et permet d'éviter la duplication de certains services. Enfin, le niveau 4 correspond à la collaboration, soit la planification d'une offre conjointe de services fondés sur des consultations mutuelles entre les membres des organisations. Une fois que l'indicateur de profondeur est connu, il est possible de comparer les réponses des organisations afin de connaître la réciprocité de leurs perceptions. Aussi, puisque l'outil tient compte des liens perçus de la collaboration actuelle et des objectifs de collaboration, il est possible d'observer l'écart entre les deux. De plus, puisque la *Human Services Integration Measure* peut être administrée à plusieurs reprises, il est possible d'observer l'évolution des liens de collaboration et de savoir si les organisations se rapprochent de leurs objectifs de collaboration au fil du partenariat.

Ensuite, Browne et al. (2007) ont utilisé deux outils afin d'opérationnaliser la dimension fonctionnelle d'un réseau de services intégrés. Le premier est le *Partnership Self-Assessment Tool* de Weiss, Anderson et Lasker (2002). Cet outil s'intéresse à la qualité du fonctionnement interne d'un partenariat ainsi qu'aux perceptions des acteurs qui en font partie. Ces sous-dimensions dépendent de multiples facteurs comme l'indique la figure 2.

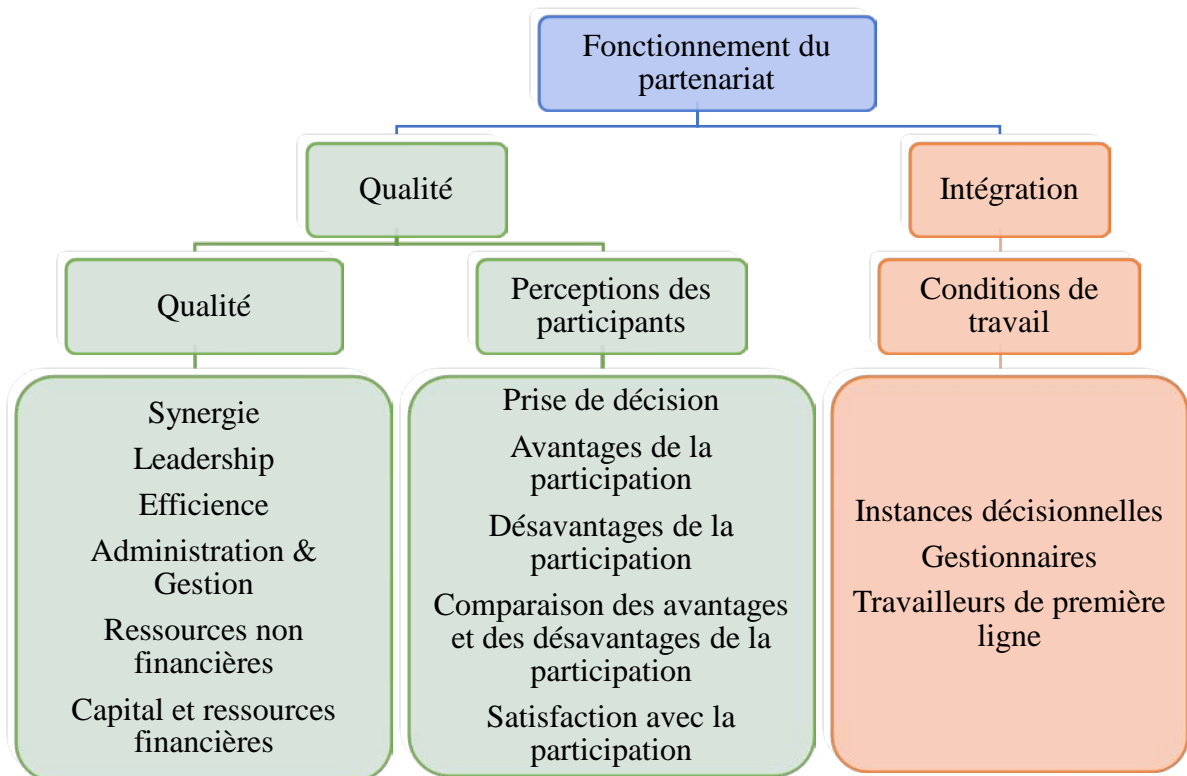


Figure 2. Modèle synthèse de Browne et al. (2007) illustrant le fonctionnement du partenariat inspiré du *Partnership self-assessment tool* de Weiss et al. (2002) et du *Ingredients of integration questionnaire* de Henrard et al. (2006)

Comme facteur qualifiant le fonctionnement d'un réseau de services intégrés, la synergie correspond à l'établissement des buts et à la résolution de problème. Le leadership inclut la motivation, la vision et la résolution de conflit. L'efficience s'attarde aux questions reliées à l'utilisation des ressources financières et du temps. L'administration et la gestion réfèrent aux moyens de communication, aux rencontres et à l'agenda. Les ressources non financières



comprennent les compétences, l'influence et la crédibilité. Le capital et les ressources financières impliquent quant à elles l'argent, l'espace et l'équipement. Les perceptions des participants concernent la prise de décision comme facteurs d'intérêt en termes de confort, d'inclusion et de support. Les avantages de la participation quant aux bénéfices générés en termes d'impact, de contributions et de profil public sont considérés, tout comme les désavantages incluant les délais, le manque de reconnaissance et la perte de ressources. La comparaison de ces deux facteurs est également prévue par l'outil. Enfin, la satisfaction quant aux personnes et aux organisations dans le partenariat, au plan et aux rôles de chacun est prise en compte par l'instrument de mesure. Cet outil de mesure est idéal pour un partenariat qui existe depuis au moins six mois et dont les activités ont déjà commencé. Idéalement, le partenariat inclut un groupe d'au moins cinq partenaires qui travaillent continuellement ensemble au développement de stratégies pour atteindre les objectifs du projet.

Toujours en ce qui a trait au fonctionnement du réseau, Browne et al. (2007) ont utilisé l'outil élaboré par Henrard et al. (2006), le *Ingredients of Integration Questionnaire*, qui a d'abord été conçu pour mesurer l'intégration de la prestation des soins de santé à domicile auprès des personnes âgées. L'outil fournit un indice d'intégration valide pour débiter l'évaluation des aspects structureaux et procéduraux du processus de prestation de services. L'indice permet aussi de comparer le niveau d'intégration des services de réseaux et d'identifier le modèle de prestation de soins auquel ils correspondent. L'outil est composé de 29 items répartis selon deux dimensions. La première correspond au processus centré sur l'intégration des services qui s'intéresse au travail de coordination entre les organisations d'un réseau par rapport à ses activités et à la collaboration entre les professionnels. La seconde dimension est l'approche structurelle des organisations ; elle s'attarde à la fragmentation d'un réseau en considérant

l'ensemble des activités offertes par chaque organisation du réseau. Le fonctionnement de l'outil est simple. Si un item est présent dans le réseau il vaut 1 ; sinon il ne vaut rien. Les items présents sont additionnés pour arriver à un score total sur 29 qui représente l'indice d'intégration des services du réseau. L'indice obtenu est ensuite situé sur un graphique dont les axes sont définis selon les deux dimensions de l'outil. En fonction de son emplacement sur le graphique, l'indice révèle le modèle d'intégration correspondant au réseau. Henrard et al. (2006) ont identifiés trois modèles possibles. Le modèle médico-social révèle que le réseau offre une grande quantité de services sociaux par organisation, mais que l'intégration de ces services est très peu axée sur un travail de coordination entre les organisations. Le modèle médical au contraire inclut un travail important de coordination interorganisationnelle, mais est moins axé sur la prestation de services sociaux. Enfin, le modèle fragmenté comprend peu de services sociaux et un faible travail de coordination interorganisationnelle.

En ce qui concerne la dimension Résultats des activités du réseau, Browne et al. (2007) se sont appuyés sur la *Network Activities Measure* de Provan et Milward (1998) afin d'évaluer l'efficacité d'un réseau interorganisationnel. Pour ce faire, ces auteurs recueillent le point de vue d'acteurs provenant des organisations qui composent le réseau, de ceux bénéficiant de ses activités et de ceux dont les politiques et les actions l'affectent.

### **3. MÉTHODE**

L'évaluation de la première année d'activité du **(RÉ)SO 16-35** repose sur trois sources de données qui nous permettent de brosser un portrait d'ensemble du partenariat en 2018-2019. Ces sources de données sont de nature documentaire, qualitative et quantitative et proviennent de comptes-rendus, d'entrevues et de réponses à un questionnaire. Dans le présent rapport, les

données collectées sont catégorisées selon les dimensions et les sous-dimensions du modèle théorique de Browne et al. (2007). L'utilisation de ce modèle s'avère pertinente dans l'évaluation du partenariat *(RÉ)SO 16-35* puisqu'il constitue un appui empirique à la catégorisation des éléments du partenariat relevés dans ces sources de données. Il est cependant important de noter que le présent rapport ne reprend pas toutes les sous-dimensions partenariales du modèle théorique de Browne et al. (2007), soit seulement celles que nous avons été en mesure de documenter dans les sources de données. Par exemple, concernant la dimension structurelle du partenariat, seule la sous-dimension sur la profondeur des liens de collaboration est utilisée.

### **Analyse documentaire**

En ce qui a trait à l'analyse documentaire, nous avons analysé les comptes-rendus des travaux des comités. Cinq des huit comités ont servi à l'analyse des dimensions partenariales. Il s'agit des comités de gouvernance, d'évaluation, de mobilisation des connaissances ainsi que les comités de l'axe 1 et de l'axe 2. Les participants siégeant à ces comités représentent la majeure partie des membres<sup>3</sup> de la structure de gouvernance du partenariat *(RÉ)SO 16-35*.

Depuis le début des rencontres de comité de l'axe 1 le 29 mai 2018, la coordonnatrice rédige des comptes-rendus. Les comités de l'axe 1 et de l'axe 2 comptent respectivement cinq et trois comptes-rendus, et les comités de mobilisation des connaissances, de gouvernance et d'évaluation en comptent pour leur part trois, quatre et un. Au cours des mois de mai et de juin 2019, nous avons procédé à une analyse documentaire des 16 comptes-rendus disponibles. En nous appuyant sur le modèle théorique de Browne et al. (2007), nous avons recensé dans les comptes-rendus les éléments qui permettent de documenter les dimensions partenariales. Le

---

<sup>3</sup> Parmi ceux-ci, on compte une directrice scientifique, un directeur communautaire et deux professionnels de recherche. Le comité de gouvernance bicéphale compte 14 membres, celui de l'axe 1, 13 membres et celui de l'axe 2, 13 membres. Le comité d'évaluation ainsi que celui de mobilisation des connaissances comptent respectivement 7 et 19 membres. Puisque certains membres de la structure de gouvernance siègent à plus d'un comité et que du roulement de personnel est survenu, le nombre de participants est à ce jour de 41 personnes.

présent rapport dresse un bilan de ces dimensions et fournit une synthèse des éléments relevés dans tous les comptes-rendus annotés.

### **Données qualitatives : Entrevues semi-dirigées**

Afin de mettre en perspective les résultats de l'analyse documentaire et du questionnaire CIROP, le comité d'évaluation a décidé d'inclure un volet qualitatif à l'évaluation du partenariat au moyen d'entrevues auprès de six personnes : la directrice scientifique, le directeur communautaire, la coordonnatrice ainsi que les responsables des axes 1 et 2<sup>4</sup>. Les entrevues ont été réalisées le 3, 5 et 6 juin 2019 selon un guide d'entrevue (Annexe C) afin de collecter des informations sur le partenariat **(RÉ)SO 16-35**. Les entrevues durent environ 32 minutes en moyenne, la plus longue s'étalant à 53 minutes et la plus courte à 19 minutes. Les éléments nouveaux rapportés dans les entrevues sont par la suite catégorisés eux aussi selon le modèle théorique de Browne et al. (2007).

### **Données quantitatives : Questionnaire CIROP**

Tel que le prévoit la programmation scientifique du projet, les membres du **(RÉ)SO 16-35** ont répondu au questionnaire *Community Impacts of Research Oriented Partnership* (CIROP) (Annexe E)<sup>5</sup>. Ce questionnaire de 33 items vise à mesurer les impacts de partenariats de recherche à partir du point de vue des membres du partenariat (King et al., 2003)<sup>6</sup>. Le CIROP s'attarde à évaluer comment et jusqu'à quel point le partenariat **(RÉ)SO 16-35** a eu une influence sur le répondant, sur l'organisation ou le groupe dont il fait partie et sur sa communauté. Pour ce faire, le CIROP comporte des questions rattachées à quatre domaines spécifiques, soit le

---

<sup>4</sup> L'axe 3 n'a pas encore démarré ses activités conformément à la programmation scientifique du projet de recherche.

<sup>5</sup> Un autre instrument de mesure pertinent pour documenter la dimension Résultats des activités du partenariat est la *Network Activities Measure* proposée par Provan et Milward (1998). Nous avons néanmoins retenu l'outil proposé dans la programmation scientifique du projet de recherche.

<sup>6</sup> Les qualités psychométriques du CIROP ont été reconnues (King et al., 2009). Le CIROP comporte une excellente validité interne, mais seulement une fiabilité test-retest acceptable. La validité de contenu et la validité de construit ont été assurées, ce qui signifie que le CIROP discrimine bien les groupes de répondants selon les attentes établies.

développement des connaissances personnelles ; le développement des habiletés de recherche personnelles ; l'accès à et l'utilisation de l'information par le groupe ; le développement organisationnel et communautaire. Pour les fins de l'étude, la version française du questionnaire est utilisée. La traduction de l'outil de l'anglais au français a été réalisée par Fortin, Saint-Jacques et Whelan (2013) et approuvée par King et Servais. Afin de pouvoir mieux comprendre les réponses des participants, le comité d'évaluation a décidé d'ajouter au début et à la fin du questionnaire des questions de mise en contexte et des questions ouvertes permettant de recueillir le point de vue des répondants.

Le questionnaire CIROP a été envoyé le 3 juin 2019 à 31 participants du partenariat qui ont des implications variées dans le partenariat de recherche. Certains sont des partenaires extérieurs à la structure de gouvernance du *(RÉ)SO 16-35* alors que d'autres en font partie. Tous les répondants sont impliqués dans la réalisation de la recherche financée par le CRSH. Sur les 31 participants, 18 ont complété le questionnaire entre le 3 juin et le 24 juillet. Suite à deux relance (10 et 20 juin) et à un message envoyé aux partenaires par la directrice scientifique le 14 juin (Annexe D), le taux de réponse est de 58,1%.

Les réponses recueillies sont analysées sur Excel. Les réponses quantitatives sont réparties selon une distribution normale afin de dégager une tendance générale des réponses des participants de même que les cas particuliers. Une analyse de contenu des réponses qualitatives est effectuée afin de faire ressortir les éléments similaires et de nuancer l'interprétation des réponses quantitatives. Les tendances relevées par l'analyse des réponses au questionnaire CIROP permettent de dresser une vue d'ensemble de l'influence des activités du partenariat de recherche réalisées jusqu'à présent.

## 4. CONSTATS

### 4.1 STRUCTURE DU PARTENARIAT

**4.1.1. Profondeur des liens de collaboration.** Dans les comptes-rendus et les entrevues, aucune information ne rapporte les niveaux 0 et 1 (i.e. aucune connaissance et connaissance). Des éléments se rapportent toutefois aux niveaux de la communication, de la coopération et de la collaboration. Ainsi, les liens de collaboration au sein de la structure de gouvernance du partenariat *RÉ(SO) 16-35* se situent minimalement au niveau de la communication.

**4.1.1.1. Communication.** La communication au sein du partenariat se manifeste pour l'instant par la transmission d'information par courriels (C-R. gouvernance, 8 nov. 2018), par la mobilisation des membres du partenariat (C-R. PV mob. 16 juil. 2018) et par la vulgarisation scientifique des chercheurs auprès des partenaires du milieu (C-R. gouvernance, 8 nov. 2018). Actuellement, la plateforme web de l'université Laval est utilisée par la directrice scientifique, par les assistants de recherche et les professionnels de recherche, mais sera bientôt accessible à tous les membres de la structure de gouvernance afin de partager l'information (C-R. axe 1, 10 juil. 2018; Entrevue 3).

**4.1.1.2. Coopération.** La coopération au sein du partenariat *(RÉ)SO 16-35* se concrétise par les efforts mis en place pour éviter que des événements organisés par les partenaires aient lieu en même temps (C-R. PV mob. 16 juil. 2018).

**4.1.1.3. Collaboration.** La collaboration dans le partenariat *(RÉ)SO 16-35* se produit surtout lorsque les chercheurs et les partenaires du milieu formulent des commentaires en rétroaction à la documentation émise par les responsables d'axes, les directeurs ou les professionnels de recherche (C-R. gouvernance, 12 juin 2018 ; C-R. axe 1, 22 oct. 2018 ; C-R. axe 1, 28 août 2018 ; C-R. axe 1, 29 mai 2018 ; C-R. Gouv., 15 fév. 2019 ; C-R. Axe 1, 1<sup>er</sup> fév. 2019 ; C-R. axe 1, 10

juil. 2018). L'avis et les recommandations des chercheurs et des partenaires du milieu semblent être pris en compte par les responsables du projet, comme ce fut le cas au moment de choisir le logo et d'effectuer des capsules vidéos plutôt qu'un collectif d'auteurs. La création d'un répertoire d'offres de stages d'immersion de la part de différents partenaires de la région Mauricie-Centre-du-Québec et l'aide à la réalisation de ces stages d'immersion qui ont eu lieu en juin et septembre 2019, ainsi que la planification conjointe d'une tournée des partenaires avec le RISQ et le CIUSSS de la Côte-Nord à Sept-Îles (automne 2019) constituent d'autres exemples de collaboration. Ainsi, l'attention apportée à la co-construction des savoirs entre les chercheurs et les partenaires de terrain témoigne du travail de collaboration au sein du partenariat *(RÉ)SO 16-35* (PV mob. 16 juil. 2018 ; C-R. gouvernance, 4 sept. 2018).

#### **4.2.1. FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT**

##### **4.2.1.1 Qualité du partenariat.**

**4.2.1.1.1. Synergie.** Les membres du partenariat *(RÉ)SO 16-35* assurent une certaine synergie en se focalisant sur les objectifs généraux des comités (C-R. gouvernance, 4 sept. 2018 ; PV mob. 24 sept. 2018 ; C-R Évaluation, 2 avril 2019) ainsi qu'en définissant leurs rôles (C-R. axe 1, 29 mai 2018 ; C-R. gouvernance, 8 nov. 2018 ; C-R. gouvernance, 12 juin 2018). Aussi, il se fixent des objectifs à court terme selon un échéancier (C-R. axe 1, 29 mai 2018 ; PV mob. 16 juil. 2018 ; C-R. Axe 2, 16 avril 2019). De plus, les gestionnaires du projet ont dû mettre en place des stratégies afin de résoudre les problèmes qui sont survenus jusqu'à présent. Par exemple, afin de limiter les délais encourus par les demandes éthiques, la directrice scientifique a rencontré « une avocate pour discuter de son expérience avec le processus éthique et de convenance avec les CIUSSS » (C-R. Axe 1, 1<sup>er</sup> fév. 2019).

**4.2.1.1.2. Leadership.** Bien que les éléments caractérisant le leadership se soient moins manifestés dans les comptes-rendus, plusieurs d'entre eux ont été mentionnés lors des entrevues, notamment en ce qui a trait à la vision et à la motivation des membres de la structure de gouvernance : « Les gens veulent participer car ils voient qu'il y a une ouverture pour améliorer les choses » (Entrevue 4).

**4.2.1.1.3. Efficience.** Les membres du partenariat **(RÉ)SO 16-35** font preuve d'efficience essentiellement lorsqu'ils orientent leurs priorités en fonction des ressources financières et du temps dont ils disposent (C-R. gouvernance, 12 juin 2018 ; C-R. axe 1, 10 juil. 2018 ; C-R. gouvernance, 8 nov. 2018 ; C-R Gouv., 15 fév. 2019 ; C-R. Axe 2, 16 avril 2019 ; C-R. PV mob. 5 avril 2019). À titre d'exemple, voici un extrait d'un compte-rendu qui permet d'imaginer comment se sont organisées les priorités du projet :

Natacha mentionne qu'à court terme, nous devons nous pencher sur la planification et l'organisation des projets de l'axe 1 et que, rapidement, les projets de l'axe 2 viendront se chevaucher. Le plus urgent est de rédiger les différentes demandes éthiques pour le projet 1A. Dès janvier, nous nous pencherons sur les demandes pour les projets de l'Axe 2. (C-R. gouvernance, 12 juin 2018)

**4.2.1.1.4. Administration et gestion.** Les rencontres de comité (C-R. axe 1, 22 oct. 2018 ; C-R. PV mob. 16 juil. 2018), les événements (C-R. axe 1, 22 oct. 2018 ; C-R. PV mob. 5 avril 2019) ainsi que la transmission d'information (C-R. PV mob. 5 avril 2019) sont possibles grâce au travail de gestion de la part des directeurs et des professionnels de recherche du partenariat **RÉ(SO) 16-35**. Par exemple, les membres du partenariat à l'extérieur de Trois-Rivières peuvent participer aux rencontres de comité sans devoir se déplacer grâce aux rencontres téléphoniques (C-R. axe 1, 22 oct. 2018) et aux visioconférences (C-R. axe 1, 10 juil. 2018). La plateforme web



hébergée par l'université Laval constituera sous peu un moyen de transmission d'information pour tous les membres de la structure de gouvernance. Pour l'instant, le courriel demeure le principal moyen de communication (C-R. gouvernance, 8 nov. 2018).

**4.2.1.1.5. Ressources non financières.** En plus de disposer de ressources humaines compétentes (C-R. gouvernance, 4 sept. 2018 ; C-R. gouvernance, 8 nov. 2018 ; C-R. PV mob. 5 avril 2019), le partenariat *(RÉ)SO 16-35* assure une formation auprès d'étudiants pour qu'ils puissent contribuer aux activités du projet et à l'atteinte de ses objectifs (C-R. axe 1, 10 juil. 2018 ; C-R. axe 1, 22 oct. 2018 ; C-R. PV mob. 5 avril 2019 ; C-R. Gouv., 15 fév. 2019). Les étudiants peuvent aussi profiter de cette expérience pour bonifier leur curriculum vitae (C-R. Gouv., 15 fév. 2019).

**4.2.1.1.6. Capital et ressources financières.** Le partenariat *(RÉ)SO 16-35* semble posséder toutes les ressources financières et matérielles nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet. Le partenariat a jusqu'à présent débloqué un budget (C-R. gouvernance, 12 juin 2018), obtenu une bourse clinicien-chercheur avec l'IUD pour le projet de l'axe 1 (C-R. Axe 1, 1<sup>er</sup> fév. 2019), bénéficié d'espaces de travail (C-R. axe 1, 22 oct. 2018 ; PV mob. 24 sept. 2018) et d'équipement (C-R. axe 1, 22 oct. 2018 ; C-R. axe 1, 10 juil. 2018 ; PV mob. 16 juil. 2018 ; C-R. Évaluation, 2 avril 2019) et octroyé des salaires (C-R. gouvernance, 4 sept. 2018 ; C-R. gouvernance, 8 nov. 2018). Dans l'intérêt d'atteindre les objectifs du projet, les membres du partenariat bénéficient d'une certaine flexibilité quant au budget dont ils disposent (C-R. gouvernance, 8 nov. 2018).

#### **4.2.1.2. Perception des participants.**

**4.2.1.2.1. Prise de décision.** Au sein du partenariat *(RÉ)SO 16-35*, la plupart des décisions se prennent lors des rencontres de comité à la suite d'un travail de concertation entre

tous les membres qui s’y sont présentés (C-R. axe 2, 11 janv. 2019). À travers les comptes-rendus et les entrevues, on constate que les partenaires du milieu et les universitaires sont soutenus et inclus dans la prise de décision (C-R. gouvernance, 12 juin 2018 ; C-R. PV mob. 5 avril 2019 ; C-R. Gouv., 15 fév. 2019).

C’est une grande préoccupation de Natacha que ça ne soit pas des partenaires qui servent juste à nous prêter des participants pour une recherche, qui servent juste à remplir un questionnaire [...]. Il y a tout le temps un souci de « êtes-vous d’accord que... ». [...] Elle est vraiment à l’affût de rendre possible la prise de décision de tous les partenaires. » (Entrevue 4)

**4.2.1.2.2. Avantages de la participation.** Les avantages du partenariat relevés dans les comptes-rendus concernent essentiellement la possibilité d’effectuer des projets collectifs en rejoignant un éventail de professionnels liés à la question des jeunes judiciairisés (C-R. axe 2, 15 fév. 2019 ; C-R. gouvernance, 4 sept. 2018 ; C-R. gouvernance, 12 juin 2018). L’occasion pour les organisations partenaires de bénéficier des retombées du partenariat a également été abordée (PV mob. 16 juil. 2018 ; C-R. Gouv., 15 fév. 2019). Par exemple, « [...] il sera possible de mettre en valeur les travaux passés ou actuels des chercheurs et des partenaires en lien avec les personnes judiciairisées dès l’an 1 » (PV mob. 16 juil. 2018). Dans les entrevues, les gains personnels et professionnels ont été mentionnés comme avantage, de même que le support apporté par des chercheurs compétents dans la mise en œuvre des activités. « Les chercheurs sont très bien épaulés par les gens qui ont été engagés par l’équipe de recherche que ce soit au niveau logistique, que ce soit au niveau des assistants de recherche qui nous aide à préparer les textes sur lesquels on travaille. »

**4.2.1.2.3. Désavantages de la participation.** Les désavantages recensés dans la lecture des comptes-rendus correspondent à ceux identifiés dans les entrevues. Ils réfèrent essentiellement aux délais encourus par les demandes éthiques (C-R. axe 1, 10 juil. 2018 ; C-R. Axe 1, 1<sup>er</sup> fév. 2019), le processus de demande de convenance (C-R. PV mob. 5 avril 2019) et le lock-out à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (C-R Évaluation, 2 avril 2019). Le roulement de personnel (C-R. axe 2, 11 janv. 2019) constitue aussi un désavantage du partenariat, qui est occasionné par les congés de maladie et les changements d'établissement (C-R. gouvernance, 12 juin 2018), de même que les départs à la retraite (C-R. gouvernance, 8 nov. 2018). Souvent, il était entendu dans les entrevues que les changements de chaises impliquent de devoir répéter souvent les mêmes choses pour que les remplaçants puissent comprendre le projet et ses enjeux, ce qui retarde l'évolution de ses activités.

**4.2.1.2.4. Satisfaction quant à la participation.** Dans les comptes-rendus et les entrevues, les membres sont relativement satisfaits du partenariat dans son ensemble (C-R. Axe 1, 1<sup>er</sup> fév. 2019 ; C-R. gouvernance, 12 juin 2018), des membres qui en font partie (C-R. gouvernance, 8 nov. 2018 ; C-R Gouv., 15 fév. 2019) et des rôles qui leur sont confiés (C-R. Axe 1, 1<sup>er</sup> fév. 2019). De nombreux interviewés apprécient le travail accompli par la directrice scientifique qui est très investie dans le projet. Toutefois, certains bémols ont été soulevés lors des entrevues de la part de certains chercheurs et responsables d'axe concernant un écart entre les engagements initiaux et l'implication réelle de quelques membres du partenariat (Entrevues 2 et 3).

#### **4.2.2. INTÉGRATION (*Ingredients of integration questionnaire de Henrard et al. (2006)*)**

**4.2.2.1. Processus centré sur l'intégration des services.** Le processus centré sur l'intégration des services au sein du *(RÉ)SO 16-35* s'apparente au travail de coordination entre les instances décisionnelles (i.e. comité d'éthique ou comité de gouvernance), les gestionnaires

(i.e. directeurs scientifique et communautaire, coordonnatrice) et les partenaires du milieu. Par exemple, un travail conséquent de coordination a été effectué par les responsables du projet en ce qui a trait aux demandes éthiques ou au processus de convenance envers les partenaires du milieu, entre autres les universités partenaires, les CIUSSS, le Service correctionnel du Canada et le Ministère de la Sécurité publique (C-R. axe 1 29 mai 2018 ; C-R. axe 1, 10 juil. 2018). Aussi, un cadre de gestion quant à l'accès aux données a dû être assuré par le comité de gouvernance avant que ne soient soumises les demandes éthiques (C-R. axe 1, 10 juil. 2018 ; C-R. axe 1, 28 août 2018). Un travail de coordination entre les partenaires du milieu et les gestionnaires du projet s'est avéré essentiel afin de procéder au recrutement des participants pour le projet de l'axe 1 (C-R. axe 1, 10 juil. 2018 ; C-R. axe 1, 28 août 2018), de même que pour orchestrer les activités de l'axe 2 (C-R. Axe 2, 16 avril 2019) et les formations organisées par le comité de mobilisation des connaissances (C-R. PV mob. 5 avril 2019).

**4.2.2. Approche structurelle des organisations.** Cette sous-dimension s'intéresse aux activités offertes par le réseau. Compte tenu de l'avancement actuel du projet, il sera possible de développer davantage sur cette section une fois que le projet pilote sera commencé.

### **4.3. RÉSULTATS DES ACTIVITÉS DU PARTENARIAT (CIROP)**

D'après des aspects individuels, organisationnels et communautaires, le questionnaire CIROP évalue l'impact d'un partenariat de recherche en tenant compte du point de vue des membres du partenariat<sup>7</sup>. Les questions de mise en contexte servant à établir un aperçu de la composition de l'échantillon révèlent que l'implication de ces personnes est variable, que ce soit en ce qui a trait au moment où elles ont pris connaissance du partenariat (**RÉ**)SO 16-35 ou de la manière dont elles décrivent elles-mêmes leur implication. Il est pertinent de noter que certains

---

<sup>7</sup> Les questions du CIROP qui ont été administrées aux participants se trouvent à l'annexe E de même que la répartition des réponses quantitatives collectées.

participants ont hésité à remplir le CIROP étant donné les débuts récents du projet. Les périodes de vacances et les changements de chaises ont renforcé cette hésitation chez les remplaçants.

**4.3.1. D'un point de vue individuel.** En ce qui a trait au développement des connaissances personnelles, certaines tendances ont été relevées. La moitié des participants ont répondu qu'au cours de la dernière année, leur expérience avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a augmenté ou a modifié leurs connaissances personnelles ou leur compréhension à propos d'un thème dans une faible à une certaine mesure. La tendance est similaire en ce qui a trait la modification de leurs croyances ou de leur compréhension à l'égard d'une intervention ou d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus. Parmi les répondants, six d'entre eux ont mentionné « pas du tout » ou que la situation ne s'appliquait pas dans leur cas. En ce qui concerne les intuitions des répondants quant à l'importance de certains enjeux spécifiques, les réponses sont diversifiées. Cependant, six répondants s'entendent pour dire que leur expérience avec le partenariat n'a pas du tout augmenté leur confiance dans leur pratique professionnelle ou dans leurs activités quotidiennes alors que six autres ont répondu que cette question ne s'applique pas à leur situation. À la question suivante, cinq répondants ont mentionné que leur expérience avec le partenariat leur avait permis d'améliorer leur accès à de l'information à jour dans une certaine mesure et trois dans une faible mesure. Six autres ont répondu « pas du tout » ou « ne s'applique pas ».

En ce qui concerne le développement des habiletés de recherche personnelles, quatre répondants ont révélé que leur expérience avec le partenariat ne les a pas du tout aidés à devenir meilleur pour formuler des questions de recherche et neuf autres considèrent que la question ne s'applique pas à leur cas. Les réponses sont mitigées en ce qui a trait à l'augmentation de leur réceptivité face à de nouvelles idées ou aux données probantes. En effet, six ont mentionné « dans

une large mesure » ou « dans une assez large mesure » et sept ont répondu « pas du tout » ou considèrent que la question ne s'applique pas. Concernant l'habileté pour savoir comment trouver ou accéder aux informations de recherche pertinentes, dix ont mentionné « pas du tout » ou « ne s'applique pas » et quatre ont répondu « dans une certaine mesure ». L'amélioration de la capacité personnelle et de la confiance à mener des recherches ou des évaluations de programme ne semble pas toucher douze des répondants puisqu'ils ont répondu « pas du tout » et « ne s'applique pas ». Un seul des répondants a mentionné « dans une large mesure » à cette question. Le patron se répète pour la question suivante, qui visait à savoir si le partenariat a fourni une occasion de développement professionnel ou personnel, avec treize non concernés, une personne ayant répondu « dans une très large mesure » et une autre « dans une large mesure ». À la question : « Dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* vous a amené à poursuivre différentes activités pour développer vos habiletés de recherche ? » dix cas ne s'appliquaient pas, six ont répondu « pas du tout » et deux personnes ont mentionné « dans une faible mesure » et « dans une très faible mesure ».

**4.3.2 D'un point de vue organisationnel (accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe).** Les réponses à la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a augmenté ou modifié la connaissance et la compréhension de votre organisation ou groupe à propos d'un thème ? » sont assez disparates. Cinq participants cependant ont répondu « dans une certaine mesure » et trois « dans une faible mesure ». Aucun n'a répondu « dans une très large mesure ». Le patron est similaire pour la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a modifié les croyances et la compréhension de votre organisation ou de votre groupe à l'égard d'une

intervention, d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus ? ». En effet, quatre participants ont répondu « dans une certaine mesure » et quatre autres ont répondu « dans une faible mesure ». Aucun n'a répondu « dans une très large mesure » et « dans une large mesure » et quatre répondants ont mentionné « pas du tout ». Il est également difficile de dégager une tendance à la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a confirmé les intuitions de votre organisation ou votre groupe quant à l'importance d'enjeux spécifiques ? » étant donné que les choix de réponses ont tous été sélectionnés au moins une fois à l'exception de « dans une très large mesure » qui n'a été sélectionné par personne. À la question, « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a augmenté la confiance de votre organisation ou groupe dans sa capacité à utiliser les connaissances à jour dans ses pratiques, dans ses activités quotidiennes? », six participants ont répondu « dans une assez large mesure » ou « dans une certaine mesure » alors que quatre ont répondu « pas du tout ». Aucun n'a répondu « dans une très large mesure » et « dans une large mesure ». Le patron est similaire pour la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a amélioré l'accès de votre organisation ou groupe à de l'information à jour ? ». En effet, alors que personne n'a répondu « dans une très large mesure » et « dans une large mesure », six participants ont répondu « dans une certaine mesure » et quatre « dans une faible mesure ». Encore une fois, le patron de réponses pour la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens de votre organisation ou groupe? » est assez disparate. Alors que personne n'a répondu aux choix « dans

une très large mesure » et « dans une très faible mesure », toutes les autres options ont été sélectionnées presque également au moins deux fois. Il est donc difficile de dégager une tendance pour cette question. La situation est différente pour la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat **(RÉ)SO 16-35** pour améliorer les types ou la nature des activités, les services, les programmes et les formations offerts par votre organisation ou groupe? » puisque sept participants ont répondu « dans une faible mesure » et que personne n'a répondu « dans une très large mesure », « dans une large mesure » et « dans une assez large mesure ». Sept autres ont répondu « ne sais pas » ou « ne s'applique pas » à cette question. À la question, « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat **(RÉ)SO 16-35** pour démontrer la pertinence de votre organisation ou groupe? », onze personnes ont répondu « pas du tout », « ne sais pas » ou « ne s'applique pas », alors que quatre autres ont répondu « dans une faible mesure ». Le patron est similaire pour la question suivante, à savoir si l'organisation des répondants a utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat afin d'offrir aux personnes recevant des services au sein de leur organisation de l'information sur les ressources disponibles. En effet, quinze participants ont répondu « pas du tout », « ne sais pas » ou « ne s'applique pas » à la question, et les autres ont répondu « dans une certaine mesure » ou « dans une faible mesure ». Le patron se répète pour la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat **(RÉ)SO 16-35** pour offrir une plateforme plus solide pour la croissance et le développement de votre organisation ou groupe ? ». En effet, quatorze personnes ont répondu « pas du tout », « ne sais



pas » ou « ne s'applique pas » à la question, et personne n'a sélectionné les choix « dans une très large mesure », « dans une large mesure » et « dans une assez large mesure ».

**4.3.3. D'un point de vue communautaire (développement organisationnel et communautaire).** Au cours de la dernière année, le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a généré dans une certaine mesure plus de possibilités de recherche pour les membres de l'organisation de cinq participants alors que pas du tout pour quatre autres. Quatre autres participants ne savent pas ou considèrent que la question ne s'applique pas à leur situation. Cinq participants ont jugé que leur participation au partenariat n'a pas du tout amélioré ou développé la capacité de leur organisation à entreprendre des recherches. Quatre autres ne savent pas ou considèrent que la question ne s'applique pas à leur situation. Les autres réponses sont réparties de manière homogène de l'option « dans une large mesure » à l'option « dans une très faible mesure ». Cinq participants ont également jugé que le partenariat n'a pas du tout augmenté la quantité de recherches menées dans leur communauté. Six autres ne le savaient pas ou considéraient que la question ne s'appliquait pas. Six autres ont cependant jugé que celle-ci s'appliquait dans une assez large mesure ou dans une certaine mesure. Les réponses à la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens dans votre communauté ? » sont disparates. Huit répondants ont opté pour « une large mesure », « une assez large mesure » ou « une certaine mesure » et six autres ne le savaient pas ou ont répondu « pas du tout ». Neuf répondants ont mentionné que le partenariat a généré une augmentation des possibilités de recherche pour leur communauté dans « une assez large mesure », dans « une certaine mesure » ou dans une « faible mesure ». Sept ont dit que non, que ça ne s'applique pas à leur cas ou ne le savaient pas. Au cours de la dernière année, le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a amélioré ou a développé dans une certaine mesure la

capacité de la communauté de quatre participants à entreprendre des recherches alors que pour quatre autres, pas du tout. Les réponses à la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a amélioré l'habileté de votre communauté à utiliser plus efficacement les connaissances venant de l'extérieur ? » sont répartis presque également sur l'ensemble des choix de réponses, excepté pour les choix « dans une très large mesure » et « dans une large mesure » qui n'ont pas été sélectionnés. Onze participants ont répondu « dans une large mesure », « dans une assez large mesure » et « dans une certaine mesure » concernant la contribution du partenariat *(RÉ)SO 16-35* à générer des liens plus forts avec les chercheurs de leur communauté. Trois autres considèrent que ce phénomène s'est produit dans une très faible mesure. À la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat *(RÉ)SO 16-35* pour générer une communauté locale plus forte ? », les réponses sont réparties assez également entre les choix de réponses excepté pour les choix « dans une très large mesure », « dans une large mesure » et « dans une assez large mesure », où aucun participant n'a répondu. Neuf participants ont répondu « pas du tout » ou « ne sais pas » à la question « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat *(RÉ)SO 16-35* pour sensibiliser la communauté ou développer des attitudes plus positives au sein de la communauté ? ». Quatre autres ont répondu « dans une faible mesure » ou « dans une très faible mesure ». Au cours de la dernière année, les communautés de sept participants ont utilisé l'information et le matériel offert par le partenariat dans une assez large mesure ou dans une certaine mesure afin de promouvoir la collaboration intersectorielle ou des relations de travail multisectorielles plus solides. Les autres disent l'avoir utilisé dans une très faible mesure, pas du tout, ne le savent pas ou considèrent que la question ne s'applique pas à leur situation. Alors

qu'une majorité de participants ont répondu « dans une très faible mesure », « pas du tout », « ne sais pas » ou « ne s'applique pas » à la question : « Au cours de la dernière année, dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat *(RÉ)SO 16-35* pour renforcer ou soutenir les actions de la communauté et les efforts de sensibilisation ? », quatre répondants ont opté pour la réponse « dans une certaine mesure » et un seul pour l'option « dans une large mesure ».

**4.3.4. Satisfaction à l'égard du partenariat.** Les réponses qualitatives au questionnaire CIROP ont permis de sonder la satisfaction des membres quant à leur participation au partenariat *(RÉ)SO 16-35*. La plupart se dit satisfait des débuts du projet et souligne les efforts et le travail de communication hors pair fournis jusqu'à présent. Les répondants aimeraient cependant en connaître davantage sur l'évolution du projet et sur ses extrants. D'autres répondants, bien qu'optimistes quant aux retombées du projet, hésitent à se prononcer sur le sujet pour le moment puisqu'ils considèrent que le projet n'est pas encore suffisamment avancé. Quelques participants ont pour leur part exprimé un niveau de satisfaction plus modéré en raison d'un manque de contact avec le partenariat ou de leur faible implication dans le projet jusqu'à maintenant. En effet, l'un des répondants a même mentionné dans les commentaires qu'il ignorait l'existence d'un partenariat dans le projet. Un autre répondant a avoué s'être senti utilisé pour recruter des jeunes et croit que la diffusion des résultats de recherche devrait davantage se faire auprès de groupes de professionnels cibles. Un autre répondant considère que les contraintes entraînées par le lock-out à l'UQTR et la lenteur des demandes éthiques justifient le sentiment de certains partenaires d'être peu impliqués. Dans un même ordre d'idées, un dernier répondant a critiqué le peu d'actions concrètes posées jusqu'à maintenant pour s'arrimer avec les processus existants d'accès aux services pour les personnes judiciairisées.

**4.3.5. Principaux domaines d'impact du partenariat.** Les participants ont mentionné plusieurs bénéfices utiles pour leur organisation depuis le début de leur participation au sein du partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Parmi ceux-ci ont été nommés l'acquisition de connaissances et de ressources clés (p. ex. ressources d'insertion sociale) notamment pendant les stages d'immersion qui offrent de l'information privilégiée, des données probantes et des mécanismes d'accès. Le réseautage est un domaine d'impact qui a également été ressorti, tout comme la compréhension mutuelle de la réalité des organismes entre eux. La mise en place de mécanismes de collaboration interorganisationnelle et la co-construction d'initiatives entre le monde de la recherche et du clinique correspondent également à des domaines d'impact du partenariat. En effet, la collaboration intersectorielle semble avoir favorisé la création de liens avec des chercheurs d'autres universités et instituts. Que les partenaires et leur organisation soient ciblés et impliqués dans le projet compte parmi les domaines d'impact du partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Que les partenaires comprennent leur intérêt à en faire partie reste tout aussi important à leurs yeux. Enfin, la recherche afin de mieux connaître les personnes judiciairisées ainsi que ses retombées jouent un rôle majeur pour les organisations, tout comme l'intégration à cette recherche de différents enjeux cliniques à l'insertion (p. ex. usage de drogues, santé mentale, ITSS) et d'enjeux systémiques (p. ex. préjugés, intervention par problème entre autre lié au financement, etc.).

**4.3.6. Principaux domaines d'amélioration du partenariat.** Les participants du CIROP ont aussi donné leur avis sur les points à améliorer dans le partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Parmi les points à améliorer est d'abord ressortie l'implication. Alors que certains critiquent la variabilité de la mobilisation des co-chercheurs, d'autres répondants veulent être plus impliqués dans le projet et dans ses orientations. Un répondant a même écrit qu'il aurait aimé savoir qu'il y a un

partenariat, ce qu'il comporte et qui sont les partenaires. Un autre a mentionné vouloir « mieux connaître ce qui se passe dans les autres comités ». La communication sur l'état d'avancement de la recherche et sur les rôles des membres des comités semble donc être un second point à améliorer. Un des répondants suggère l'infolettre mensuelle comme moyen de communiquer ces informations. Toujours en ce qui concerne la communication, le vocabulaire employé semble « trop scientifique » pour les répondants et devrait être vulgarisé davantage. Aussi, un des répondants souhaite avoir une meilleure connaissance des initiatives qui ont lieu dans les différentes communautés afin de « partir des bonnes pratiques existantes ». Ce dernier spécifie que la compréhension du « territoire vécu » par les partenaires est fondamentale pour la suite des choses.

**4.3.7. Commentaires généraux.** Dans la section « commentaires généraux » du questionnaire, les participants ont pu exprimer tout commentaire à propos du questionnaire ou à propos de l'impact des partenariats de recherche. Certains participants ont rapporté leur motivation, leur intérêt, leur optimisme et leur engagement généralement positifs par rapport au projet. D'autres répondants ont mentionné qu'ils avaient trouvé certaines questions du CIROP difficile à répondre ou qu'évaluer le partenariat à cette étape-ci du projet leur semblait prématuré.

## 5. DISCUSSION

### 5.1 Structure du partenariat

**Profondeur des liens de collaboration.** L'analyse des comptes-rendus et des entrevues montre que les liens de collaboration se situent minimalement au niveau de la communication, qui se caractérise au sein du partenariat (*RÉ*)SO 16-35 par de l'échange d'information entre les membres via divers moyens de communication. La vulgarisation des documents scientifiques et

la mobilisation des partenaires permettent également que tous aient accès à l'information nécessaire à la réalisation des activités. La coopération dans le partenariat correspond essentiellement à éviter que des activités organisées par des partenaires n'aient lieu en même temps. Les extraits des comptes-rendus révèlent toutefois que les liens se trouvent davantage au niveau de la collaboration, qui est axée sur un travail de concertation entre tous les partenaires de la structure de gouvernance. Les directeurs du projet considèrent avec sérieux l'avis et les recommandations des partenaires du milieu et des chercheurs afin de co-construire des savoirs et de prendre des décisions.

## **5.2 Fonctionnement du partenariat (Qualité)**

**5.2.1 Synergie, leadership et efficience.** Dans l'ensemble, les membres du partenariat de la structure de gouvernance du projet (*RÉ*)SO 16-35 travaillent en synergie. Ils définissent les rôles de chaque comité et se fixent des objectifs plus ou moins précis au besoin en tentant de respecter les échéanciers qu'ils ont élaborés. Dans un esprit d'efficience, les membres établissent leur priorités selon le temps et l'argent dont ils disposent. Les membres sont motivés et partagent une vision commune du projet grâce à un travail de communication hors pair qui leur permet de clarifier les points plus ambigus du projet.

**5.2.2 Administration et gestion.** En ce qui a trait à la transmission d'information, la directrice scientifique joue un rôle majeur puisqu'elle « est en lien avec tout le monde » (Entrevue 2). C'est elle qui s'occupe de relancer les partenaires et de leur réexpliquer le projet et ses enjeux lorsqu'ils remplacent des collègues qui ont dû quitter le projet. Jusqu'à présent, les communications se sont effectuées principalement par courriel, mais une plateforme web sera bientôt accessible à tous les membres de la structure de gouvernance. Jusqu'à maintenant, ce sont essentiellement les professionnels de recherche, les directeurs ainsi que les assistants de

recherche qui l'ont utilisée. Lorsque tous y auront accès, il est prévu que les membres puissent échanger de l'information avec les partenaires faisant partie du même comité (Entrevue 4).

L'échange d'information entre membres de différents comités n'est pas prévu sur la plateforme web. Le Facebook du *(RÉ)SO 16-35* et son site web constituent également des moyens pour échanger d'autres types d'information comme des abrégés de recherche.

**5.2.3 Capital, ressources financières et non financières.** Les entrevues avec les directeurs scientifique et communautaire ainsi qu'avec les responsables d'axes et la coordonnatrice ont permis de nuancer certains aspects du partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Dans l'ensemble, le partenariat *(RÉ)SO 16-35* possède les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet. Un bémol qui a cependant été souligné a trait aux ressources humaines. En effet, étant donné le travail important de coordination exigé par le projet, un poste à la coordination à temps plein est souhaitable (Entrevues 3 et 4). Par ailleurs, le roulement de personnel et le temps limité, bien que typiques aux projets partenariaux, constituent également des défis qui ont été mentionnés dans les entrevues.

### **5.3 Fonctionnement du partenariat (Perception des participants)**

**5.3.1 Prise de décision.** Au moment de prendre une décision, la concertation de tous les membres de la structure de gouvernance lors des rencontres de comité semble primordiale. C'est d'ailleurs un souci de la directrice scientifique que tous les membres présents aux rencontres soient inclus et supportés dans la prise de décision.

**5.3.2 Comparaison des avantages et des désavantages du partenariat (Axe 1).** Les points négatifs relevés jusqu'à maintenant semblent s'être produits majoritairement du côté de l'axe 1 avec les délais qu'ont entraînés le lock-out à l'UQTR et les approbations éthiques et de convenance auprès des différents partenaires du milieu. Ces deux aspects qui ont nui au

démarrage des activités ont d'ailleurs été mentionnés dans la plupart des entrevues. Ainsi, certains objectifs fixés pour la première année du projet n'ont pas été atteints pour l'axe 1. Cette situation est normale compte tenu du fait qu'il s'agit de la première année du projet et que le démarrage de celui-ci s'est fait dans un contexte difficile (ex. lock-out de l'UQTR) sur lequel les membres du partenariat n'avaient pas de contrôle.

Des facteurs facilitants sont cependant survenus au cours du processus. La mobilisation des chercheurs lors des activités organisées et des rencontres de comité, de même que leur ouverture constitue un point fort du partenariat (Entrevue 5). Quant à la disponibilité des partenaires du milieu, les impressions sont partagées. Par exemple, alors qu'un répondant croit que les partenaires du milieu ne voient pas la pertinence de s'impliquer dans l'axe 1 (Entrevue 2), un autre estime que c'est en raison d'un manque de compréhension du projet et de ses enjeux que les partenaires sont moins impliqués (Entrevue 1).

**5.3.3 Comparaison des avantages et des désavantages du partenariat (Axe 2).** Les membres du comité de l'axe 2 ont jusqu'à maintenant connu plus de chance que ceux du comité de l'axe 1. En effet, aucun obstacle n'est survenu depuis le début des activités, mis à part une charge de travail plus importante que prévu étant donné la nécessité de travailler avec de nouvelles méthodologies. Néanmoins, l'équipe est épaulée par des chercheurs ayant les compétences requises pour atteindre les objectifs de l'axe 2. Un travail de communication hors pair a été souligné par les responsables d'axe qui sont tous deux très satisfaits des disponibilités, de l'accessibilité et de l'efficacité dans les moyens de communication et ce, malgré la distance qui les sépare. Les responsables d'axes demeurent néanmoins conscients que de grands défis sont à venir étant donné qu'ils n'en sont encore qu'aux débuts du projet.



Les responsables d'axe ont collaboré avec les directeurs scientifique et communautaire et les professionnels de recherche depuis les débuts des activités de l'axe, et ont commencé depuis février dernier leur travail de collaboration avec les partenaires du milieu. Le travail de ces personnes est apprécié par les responsables d'axe, notamment en ce qui concerne leur ouverture et leur appui logistique. Dans l'ensemble, les responsables d'axes sont optimistes quant à la suite du projet (Entrevues 4 et 5).

**5.3.4 Satisfaction quant à la participation.** D'un point de vue relationnel, une relation de confiance s'est établie depuis peu entre les partenaires du milieu et les membres universitaires de la structure de gouvernance. Bien qu'il ne ressente pas de méfiance de la part des partenaires, l'un des interviewés a spécifié que quelques-uns peuvent être réticents lorsqu'ils « voient venir les demandes » (Entrevue 5). D'autres ont remarqué que leur motivation à s'impliquer varie selon les bénéfices que peut leur rapporter le partenariat (Entrevues 1 et 3). Parmi les interviewés, l'un d'entre eux a expliqué que les partenaires du milieu ne vivent pas la même réalité que les universitaires et qu'ils ont parfois d'autres priorités qui les empêchent de se présenter aux rencontres : « Ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas, c'est parce qu'ils n'ont pas des conditions qui leur permettent de le faire » (Entrevue 2). Autrement, les partenaires du milieu leur ont semblé intéressés et motivés à l'idée de faire partie du partenariat. La volonté des partenaires de s'impliquer motive les chercheurs à les inclure davantage au projet, notamment en vulgarisant l'information liée aux activités de recherche.

#### **5.4 Fonctionnement du partenariat (Intégration)**

L'intégration des services s'est caractérisée jusqu'à présent par un travail de coordination entre les instances décisionnelles, les gestionnaires et les partenaires du milieu essentiellement en ce qui a trait aux processus de demandes éthiques et de convenance. Le recrutement de

participants pour le projet de l'axe 1 a nécessité un travail de gestion à tous les niveaux du partenariat. Ensuite s'est orchestrée la planification des activités de l'axe 2. Par ailleurs, un cadre de gestion a été élaboré concernant l'accès aux données. Des stages d'immersion ont de plus été offerts par le comité de mobilisation et de transfert des connaissances aux partenaires du réseau. Pour la première année, ce comité a aussi organisé des conférences ainsi que des formations étudiantes et a partagé des publications et des communications.

## **5.5 Résultats des activités du partenariat (CIROP)**

**5.5.1 D'un point de vue individuel.** Au niveau du développement des connaissances personnelles, les participants ont augmenté ou modifié dans une faible ou une certaine mesure leur connaissances personnelles ou leur compréhension à propos d'un thème, de même qu'à l'égard d'une intervention, d'une approche ou d'un groupe d'individus. Aucune tendance n'a été dégagée quant à la confirmation de leur intuition en ce qui a trait à l'importance de certains enjeux spécifiques. Le tiers des répondants considère que leur niveau de confiance dans leur pratique professionnelle ou dans leurs activités quotidiennes n'a pas augmenté et le tiers considère que cette situation ne s'applique pas à leur cas. Néanmoins, l'expérience avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35* a amélioré dans une certaine mesure l'accès à de l'information à jour pour près du tiers des répondants.

Par rapport au développement des habiletés de recherche personnelles, deux patrons de réponses portent à croire que le statut du répondant influence le choix de ses réponses. Par exemple, alors que plusieurs participants ont mentionné avoir amélioré dans une certaine mesure leurs habiletés pour trouver ou accéder aux informations de recherche pertinentes de même que la formulation de questions de recherche, la plupart des participants ne se sentent pas concernés par ces questions ou révèlent ne pas s'être améliorés. Dans un même ordre d'idées, tandis que le

tiers des répondants tend à avoir augmenté dans une large mesure ou une assez large mesure son degré de réceptivité face à de nouvelles idées ou aux données probantes, un peu plus du tiers considère que la situation ne s'applique pas à leur cas ou ne s'est pas améliorée. En ce qui a trait à l'amélioration de leur capacité ou de leur confiance à mener des recherches ou des évaluations de programmes, à l'occasion de se développer sur le plan professionnel ou personnel et à la poursuite de différentes activités pour développer ses habiletés de recherche, le groupe de répondants a essentiellement choisi les options « pas du tout » et « ne s'applique pas ». Ainsi, un constat que l'on peut tirer de cette série de questions, c'est que les participants n'ont pas particulièrement développé d'habiletés de recherches personnelles au cours de la dernière année dans le cadre de leur expérience avec le partenariat *(RÉ)SO 16-35*, ce résultat s'explique facilement par le fait que le projet n'en est encore qu'à ses débuts.

**5.5.2 D'un point de vue organisationnel.** Aucune tendance n'a été observée concernant la confirmation des intuitions de l'organisation des participants quant à l'importance d'enjeux spécifiques, ni en ce qui a trait au renforcement de l'importance des données probantes aux yeux des gens de l'organisation. Néanmoins, l'accès de l'organisation du tiers des participants à de l'information à jour s'est amélioré dans une certaine mesure. La tendance est similaire en ce qui concerne l'augmentation ou la modification des connaissances ou de la compréhension de leur organisation à propos d'un thème. En ce qui a trait à la modification des croyances et de la compréhension de l'organisation des participants à l'égard d'une intervention, d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus, le patron de réponses est assez disparates. Cependant, la plupart des répondants tendent à choisir les options « dans une certaine mesure », « dans une faible mesure », « ne s'applique pas » ou « pas du tout ». La situation est semblable pour l'augmentation de la confiance de l'organisation des participants dans sa capacité à utiliser les

connaissances à jour dans ses pratiques. En effet, la plupart ont répondu « dans une assez large mesure », « dans une certaine mesure », « pas du tout » ou « ne s'applique pas ».

En ce qui concerne l'accès et l'utilisation de l'information par l'organisation, les participants tendent à répondre qu'elle a servi dans une faible mesure pour améliorer les types ou la nature des activités, des services, des programmes et des formations. Les participants tendent également à répondre que l'information a servi à démontrer la pertinence de leur organisation « dans une faible mesure », quoique la plupart ont répondu que ce n'est pas le cas, qu'ils ne le savent pas ou que la question ne s'applique pas à leur situation. L'information ne semble pas avoir été utilisée pour offrir une plateforme plus solide pour la croissance et le développement de l'organisation, ni pour offrir aux personnes recevant des services de la part de l'organisation de l'information sur les ressources disponibles. Il est pertinent de noter pour ces deux derniers points que plus de la moitié des participants ignoraient la réponse ou ne considéraient pas que les questions étaient applicables à la situation de leur organisation.

**5.5.3 D'un point de vue communautaire.** Les tendances qui ont été dégagées des questions sur le développement organisationnel et communautaire montrent des différences d'expérience ou de points de vue en fonction du statut du répondant. Par exemple, en ce qui a trait aux possibilités de recherche des membres de leurs organisations, près de la moitié des participants tendent à répondre un choix se rapprochant de l'option « dans une certaine mesure » alors que l'autre moitié tend à répondre un choix se rapprochant de l'option « pas du tout ». Ce patron de réponses est similaire en ce qui concerne l'augmentation des possibilités de recherche et du nombre de recherches menées dans la communauté des participants, le renforcement de l'importance des données probantes aux yeux des gens de leur communauté ainsi que le développement de la capacité de leur communauté à entreprendre des recherches. Autrement,

aucune tendance n'a été dégagée concernant la capacité de l'organisation à entreprendre des recherches, ni en ce qui a trait à l'habileté de la communauté à utiliser plus efficacement les connaissances venant de l'extérieur. Le partenariat semble cependant avoir contribué dans une assez large mesure à générer des liens plus forts avec les chercheurs de leur communauté.

En ce qui a trait à l'utilisation de l'information et du matériel offert par le partenariat (RÉ)SO 16-35, un patron de résultats similaires a été observé en ce qui concerne la promotion de la collaboration intersectorielle ou des relations de travail multisectorielles plus solides ainsi que le renforcement et le soutien des actions de la communauté et des efforts de sensibilisation. Autrement, les participants ont évalué que l'utilisation par leur communauté de ces ressources pour générer des communautés locales plus fortes s'est fait au mieux dans une certaine mesure, voire pas du tout. Par ailleurs, l'utilisation de ces ressources par la communauté semble avoir peu servi pour sensibiliser la communauté ou développer des attitudes plus positives au sein de la communauté. Comme nous l'avons déjà mentionné, ces résultats s'avèrent normaux compte tenu du fait que le projet n'en est qu'à sa première année de démarrage.

De plus, à la lumière des questionnements posés par des participants lors de l'administration du questionnaire CIROP et des résultats que nous avons présentés ci-dessus, nous nous demandons si cet outil est le plus pertinent pour apprécier les impacts du partenariat (tant au stade du démarrage que pour les années subséquentes). En effet, quelques membres du **(RÉ)SO 16-35** ont critiqué le questionnaire en raison de la difficulté à le compléter ou de l'adéquation entre les questions posées et la réalité vécue dans leurs organisations.

Sur la base de nos recherches en termes d'évaluation de partenariat, nous avons identifié d'autres instruments qui pourraient être utilisés à l'avenir. La grille d'analyse d'un partenariat élaborée par Fortier (2016) nous semble être plus adaptée. Il s'agit d'un outil qui a pour objectif

« d'améliorer le travail en partenariat en identifiant les conditions jugées importantes et essentielles par les partenaires et en évaluant le niveau de satisfaction de chacune des conditions ciblées » (p.2). Plus précisément, elle documente quatre dimensions. Dans l'ordre, elle vise à évaluer les motivations à agir ensemble, le travail en équipe (i.e. les relations entre les partenaires et leur pertinence), la mise en œuvre du partenariat (qui a pour conditions la définition des attentes, le pouvoir d'agir, la planification du processus et le leadership mobilisateur) et le suivi du processus (i.e. l'évaluation régulière des trois dimensions précédentes). En plus d'être simple d'utilisation, cette grille peut être facilement adaptée aux objectifs du partenariat (RÉ)SO 16-35 et utilisée à plusieurs reprises au cours du projet. Il est possible d'ajouter des commentaires à la fin de chaque dimension de la grille afin de nuancer davantage les réponses au besoin. La figure 3 présente une partie de cette grille d'évaluation.

- B - L'ORGANISATION DU PARTENARIAT Structuration des objectifs, des tâches et des rapports entre les partenaires	Sans importance	Peu important	Important	Très important	Insatisfait	Peu satisfait	Satisfait	Très satisfait	Ne s'applique pas
<b>B 1 : Attentes des participants</b>	- 1 - Importance				- 2 - Satisfaction				
Il y a une compréhension commune du projet et de ses enjeux par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Il y a compréhension de ce qu'est la recherche et comment elle s'insère au projet par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les attentes individuelles sont clairement définies et comprises par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Les attentes communes sont clairement définies et comprises par les participants au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
<b>B 2 : Pouvoir d'agir du groupe de partenaires</b>	- 1 - Importance				- 2 - Satisfaction				
Un fonctionnement démocratique a été établi entre tous les participants au partenariat (partage démocratique du pouvoir).	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Mon organisation fait preuve de solidarité et d'engagement envers le partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
Mon organisation voit une valeur ajoutée à sa participation au partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
À titre de participant mandaté par mon organisation, je possède le pouvoir de prendre des décisions en partenariat.	1	2	3	4	1	2	3	4	0
L'équipe de partenaires possède les ressources nécessaires à la réalisation du projet (ex. : humaines, matérielles et financières).	1	2	3	4	1	2	3	4	0

Figure 3. Extrait de la grille d'analyse du partenariat (Fortier, 2016)

En conclusion, le bilan qui dresse un portrait du partenariat (RÉ)SO 16-35 à la fin de la première année semble somme toute positif. Malgré les retards encourus par les demandes éthiques et le lock-out à l'UQTR, la plupart des membres du partenariat se disent optimistes et

satisfaits des activités réalisées jusqu'à présent. La grande majorité a admiré le dévouement de la directrice scientifique dans l'accomplissement des activités, notamment au niveau des communications et du travail de co-construction. Les partenaires ont également souligné les bénéfices que les retombées du projet apportent à leur organisation. Les membres de la structure de gouvernance ont décrit le partenariat comme un travail d'équipe qui demande des réajustements constants de la part des partenaires du milieu comme des universitaires. Les interviewés reconnaissent qu'il s'agit d'un projet d'envergure et certains considèrent qu'ils ont sous-estimé la charge du travail à accomplir. En effet, ces derniers partagent l'impression que le temps qu'ils investissent dans le projet « n'est jamais assez » (Entrevue 2) ou « [qu'ils] ne [peuvent] pas en faire plus » (Entrevue 3). Contrairement à ces derniers, certains partenaires du réseau ne se considèrent pas suffisamment impliqués dans le projet. Néanmoins, la plupart des membres du partenariat restent motivés et considèrent qu'ils ont pris une bonne décision de s'impliquer dans un projet dont la cause leur tient à cœur.

### **Bibliographie**

- Bilodeau, A., Lapierre S., & Marchand, Y. (2003). Le partenariat : comment ça marche? Mieux s'outiller pour réussir. *Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre*, 1-32. Récupéré sur : <https://rqvvs.qc.ca/documents/file/parteneriat-comment-ca-marche.pdf>
- Browne, G., Roberts, J., Gafni, A., Byrne, C., Kertyzia, J., & Loney, P. (2004). Conceptualizing and validating the human services integration measure. *International Journal of Integrated Care*, 4(2), 1-9. doi: 10.5334/ijic.98

- Browne, G., Kingston, D., Grdisa, V., & Markle-Reid, M. (2007). Conceptualization and Measurement of Integrated Human Service Networks for Evaluation. *International Journal of Integrated Care*, 7(20), 1-6. doi: 10.5334/ijic.214
- Bussièrès, D., & Fontan, J-M. (2011). La recherche partenariale : point de vue de praticiens au Québec. *SociologieS*, 1-20. Récupéré sur :  
<http://journals.openedition.org/sociologies/3670>
- Chenglin, Y., Browne, G., Grdisa, V. S., Beyene, J., & Thabane, L. (2012). Measuring the degree of integration for an integrated service network. *International Journal of Integrated Care*, 12, 1-15. Récupéré sur:  
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3601536/>
- Clément, M., Ouellet, F., Coulombe, L., Côté, C., & Bélanger, L. (1995). Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. *Service social*, 44(2), p. 147-164. doi : <https://doi.org/10.7202/706697ar>
- Fortier, J. (2016). Grille d'analyse d'évaluation du partenariat. *Participation sociale des aînés : des savoirs à l'action*, 1-6. Récupéré sur :  
[https://www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/grille\\_analyse\\_du\\_partenariat\\_02-2-2017.pdf](https://www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/grille_analyse_du_partenariat_02-2-2017.pdf)
- Henrard JC, Ankri J, Frijters D, Carpenter I, Topinkova E, Garms-Homolova V, et al. (2006). Proposal of service delivery integration index of home care for older persons: application in several European cities. *International Journal of Integrated Care*, 6, 1-9. doi:  
<http://doi.org/10.5334/ijic.159>



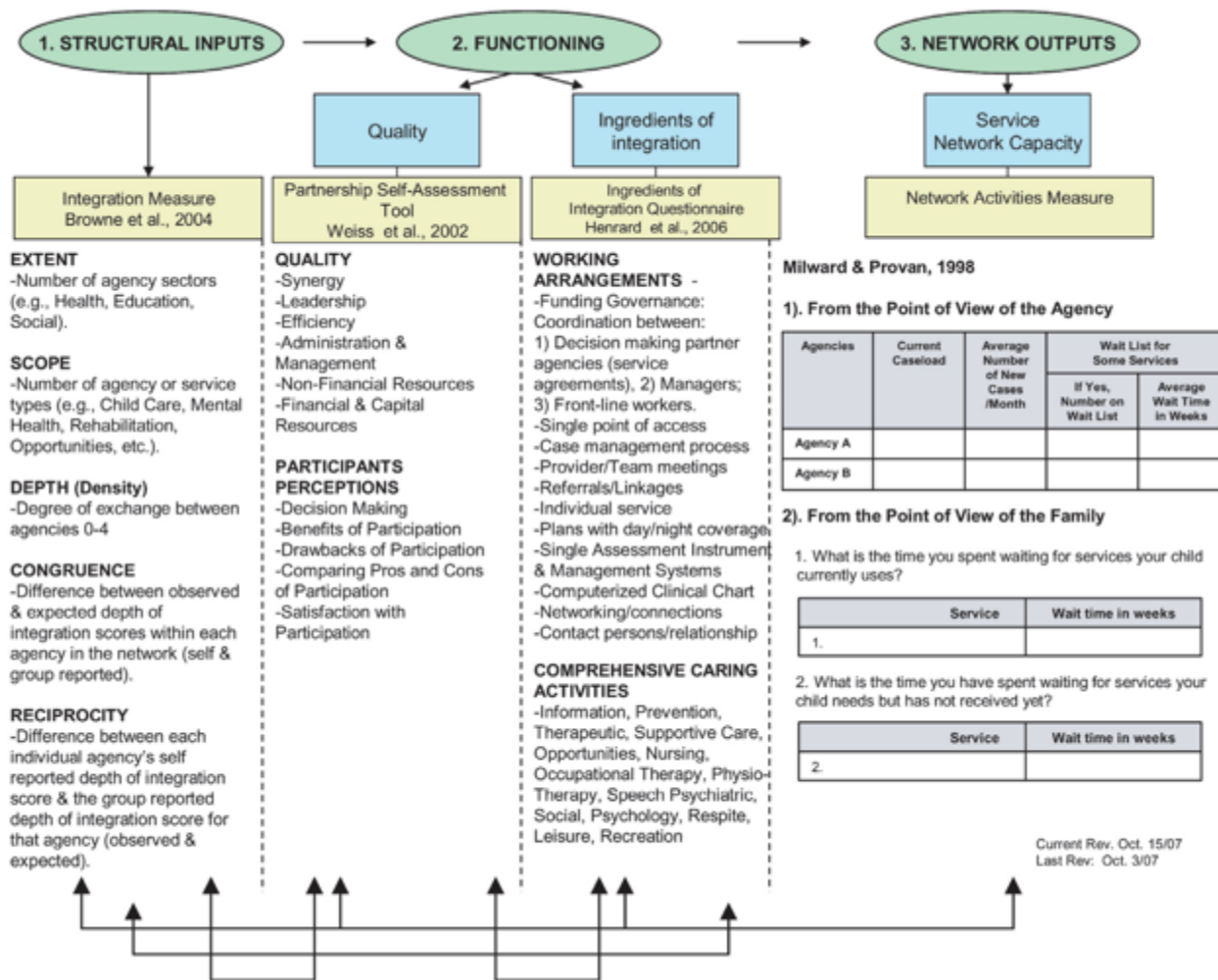
King, G., Servais, M., Currie, M., Kertoy, M., Law, M., Rosenbaum, P., Specht, J., Willoughby, T., Forchuk, C., & Chalmers, H. (2003). *The Community Impacts of Research Oriented Partnerships (The CIROP Measure)*. Published at [www.impactmeasure.org](http://www.impactmeasure.org)

King, G., Servais, M., Currie, M., Kertoy, M., Specht, J., Currie, M., Rosenbaum, P., Law, M., Forchuk, C., Chalmers, H., & Willoughby, T. (2009). A measure of community members' perceptions of the impacts of research partnerships in health and social services. *Evaluation and Program Planning*, 32, 289-299.  
doi:10.1016/j.evalprogplan.2009.02.002

Provan K. G., & Milward H. B. (2001). Do networks really work? A framework for evaluating public-sector organizational networks. *Public Administration Review*, 61(4), 414–23.  
doi: 10.1111/0033-3352.00045

Weiss, E. S., Anderson, R. M., & Lasker, R. D. (2002). Making the Most of Collaboration: Exploring the Relationship Between Partnership Synergy and Partnership Functioning. *Health Education & Behavior*, 29(6), 683-698. doi:10.1177/109019802237938

**Annexe A : Modèle synthèse de Browne et al. (2007) sur les dimensions d'un réseau de services intégrés**



Annexe B : Human Services Integration Measure de Browne et al. (2004)

To what extent are you involved with the following services?	Agency/			To what extent should you be involved with the following services?
Rating scale	Rate (0-4)	Do not rate your own service	Rate (0-4)	Rating scale
<p><b>0=No awareness:</b> Your agency is not aware of the other service</p> <p><b>1=Awareness:</b> You have knowledge of the other service although no effort is taken to organize activities according to any principles except those that conform to individual agency missions.</p> <p><b>2=Communication:</b> You and the other service have an active program of communication and information sharing.</p> <p><b>3=Cooperation:</b> You and the other service each use your knowledge of the other's service to guide and modify your own service planning in order to obtain a better set of links between services.</p> <p><b>4=Collaboration:</b> You and the other service jointly plan the offering of service and actively modify service activity based on advice and input from mutual discussions.</p>		Agency A		<p><b>0=No awareness:</b> Your agency should not be aware of the other service</p> <p><b>1=Awareness:</b> You should have knowledge of the other service although no effort is taken to organize activities according to any principles except those that conform to individual agency missions.</p> <p><b>2=Communication:</b> You and the other service should have an active program of communication and information sharing.</p> <p><b>3=Cooperation:</b> You and the other service should each use your knowledge of the other's service to guide and modify your own service planning in order to obtain a better set of links between services.</p> <p><b>4=Collaboration:</b> You and the other service should jointly plan the offering of service and actively modify service activity based on advice and input from mutual discussions.</p>
		Agency B		
		Agency C		
		Agency D		
		Agency E		
		Agency F		
		Agency G		
		Agency H		
		Agency I		
		Agency J		

**Annexe C : Guide d'entrevue pour les responsables axe et la direction**

1. Pourriez-vous me décrire le début des activités de votre axe / projet (pour la direction et la coordination) ?
2. Quels sont les facteurs ou événements qui ont pu faciliter ou retarder vos activités ?
  - a. Faciliter
  - b. Retarder
  - c. L'équipe possède-t-elle les ressources nécessaires à la réalisation du projet (ex : humaines, matérielles et financières) ?
3. Je souhaite avoir votre avis sur le fonctionnement du partenariat tel que vous le vivez dans vos activités
  - a. Tous les acteurs utiles à l'atteinte des résultats au sein du partenariat sont-ils impliqués?
  - b. Ressentez-vous une relation de confiance entre les membres universitaires et les partenaires du milieu ?
    - i. si oui comment se manifeste-t-elle ?
    - ii. si non qu'est-ce qui manque selon vous ?
  - c. L'implication des partenaires du milieu répond-elle à vos besoins ?
    - i. Y a-t-il une compréhension commune du projet et de ses enjeux par les participants au partenariat ?
    - ii. Les participants comprennent-ils comment la recherche s'insère au projet ?
  - d. Comment circule l'information entre les membres ?
    - i. Est-elle inclusive aux partenaires du milieu ?
    - ii. Les partenaires du milieu sont-ils associés à la prise de décision ?
4. Quel bilan faites-vous à la fin de la première année ?

## Annexe D : Courriel de relance de Natacha Brunelle invitant les participants à répondre au questionnaire CIROP.

Bonjour à tous,

Un simple mot pour vous demander de compléter l'instrument CIROP qui vous a été acheminé par Steve Jacob (co-chercheur et co-responsable de l'axe 3 et en charge de l'évaluation dans notre équipe) ou Audrée Bissonnette (son assistante de recherche). Il s'agit d'un instrument validé que nous nous sommes engagés auprès du CRSH à passer trois fois au cours du 7 ans du partenariat (RÉ)SO 16-35 à nos partenaires ou à ceux qui les représentent. Le tout a pour objectif de s'ajuster et d'améliorer l'initiative en cours de route. Comme ça ne fait qu'un an que le partenariat est débuté et qu'il y a eu du retard à certains niveaux et une adaptation progressive, il est normal que vous ne sachiez pas quoi répondre à certaines questions (répondre ne sait pas). D'autres ne s'appliquent peut-être même pas à votre milieu (répondre ne s'applique pas). L'implication de chacun a été variable jusqu'à maintenant. Jusqu'à aujourd'hui, la plupart des partenaires ont été invités à participer aux comités de la structure de gouvernance dont ils sont membres, ont reçu des courriels divers de notre équipe (Geneviève ou moi en général), ont pu consulter le site web et le site Facebook et les abrégés de recherche qui s'y trouvent, répondu à un sondage sur les meilleurs moyens de transfert des connaissances, ont participé au recrutement pour le premier projet, capsule vidéo pour certains, comité organisateur de la tournée des partenaires de Sept-Îles pour d'autres, ont reçu ma visite dans leur milieu, mon aide ou celle de Geneviève pour co-organiser un événement, etc... Vous pouvez consulter des gens de votre organisation qui ont été impliqués jusqu'à maintenant si ça peut vous aider à répondre.

Nous nous servons de vos réponses pour apporter des changements positifs à l'ensemble de notre partenariat et ainsi rendre l'expérience de notre super équipe encore plus agréable.

Merci à l'avance et bonne fin de semaine

Natacha

**Natacha Brunelle** | Ph. D. Criminologie

**Professeure titulaire**, Département de psychoéducation | UQTR

**Chercheuse principale du programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35**

**Chercheuse au RISQ, au CICC-UQTR et à l'Institut universitaire sur les dépendances**

819 376-5011, poste 4012 | [Natacha.Brunelle@uqtr.ca](mailto:Natacha.Brunelle@uqtr.ca)

3351, boul. des Forges, C.P. 500, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 | Local 1064c, M.-S.



## Annexe E : Questionnaire CIROP et répartition des réponses quantitatives



L'instrument de mesure CIROP est un outil générique comprenant 33 items, conçu pour mesurer les impacts de partenariats de recherche à partir du point de vue des membres du partenariat.

Les partenariats de recherche sont influencés par chacun des membres qui y contribuent par le partage de leur expertise, leurs connaissances et leur profonde compréhension de certains enjeux. Toutefois, cet instrument s'attarde surtout à mesurer comment et jusqu'à quel point un partenariat spécifique **a eu de l'influence sur vous, sur l'organisation ou le groupe dont vous faites partie et sur votre communauté.**

Cet instrument mesure les impacts qu'ont les partenariats de recherche sur leurs groupes cible dans quatre domaines particuliers : 1) développement de connaissances personnelles; 2) développement des habiletés de recherche personnelles; 3) accès à et utilisation de l'information par le groupe et 4) développement organisationnel et communautaire.

#### INSTRUCTIONS

Le but de cet outil est d'évaluer dans quelle mesure un partenariat de recherche spécifique a pu influencer ou être bénéfique pour vous, votre organisation ou votre communauté.

Cet outil est composé de questions visant à mesurer les possibles bénéfices du partenariat de recherche. Pour chaque énoncé, **choisissez la réponse qui correspond le plus à votre expérience.**

S'il vous plaît, **répondez à toutes les questions.** Si une question ne correspond pas à votre situation, indiquez-le en choisissant la réponse «ne s'applique pas». De même, si vous ne connaissez pas la réponse à une question, indiquez-le en choisissant la réponse «je ne sais pas».

#### Pour citer cet outil :

King, G., Servais, M., Currie, M., Kertoy, M., Law, M., Rosenbaum, P., Specht, J., Willoughby, T., Forchuk, C., & Chalmers, H. (2003). *The Community Impacts of Research Oriented Partnerships (The CIROP Measure)*. Published at [www.impactmeasure.org](http://www.impactmeasure.org)

**La traduction de cet outil de l'anglais au français a été approuvée par King et Servais. La traduction a été réalisée par Fortin, M.-C., Saint-Jacques, M.-C. et Whelan, R. (2013)** Pour toute question concernant la version française de cet outil, veuillez communiquer avec Marie-Christine Saint-Jacques, directrice scientifique de l'ARUC *Séparation parentale, recomposition familiale*: [marie-christine.saint-jacques@svs.ulaval.ca](mailto:marie-christine.saint-jacques@svs.ulaval.ca)

## Questions de mise en contexte

### 1. Quelle catégorie vous décrit le mieux?

- Chercheur(e)
- Étudiant(e)
- Membre d'une organisation partenaire

### 2. Dans quel(s) comité(s) du (RÉ)SO 16-35 siégez-vous?

- Comité de gouvernance bicéphale
- Comité de suivi axe 1
- Comité de suivi axe 2
- Comité de suivi axe 3
- Comité d'évaluation
- Comité d'apprenants
- Comité de financement
- Comité de mobilisation et de transfert
- Aucun

### 3. Depuis combien de temps connaissez-vous ou avez-vous eu connaissance du partenariat (RÉ)SO 16-35? (Années/Mois)

### 4. Comment décririez-vous votre implication dans le partenariat (RÉ)SO 16-35 jusqu'à maintenant?

## Partenariat de recherche

### *Développement des connaissances personnelles*

### 1. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté ou modifié vos connaissances personnelles ou votre compréhension à propos d'un thème (ex. : vous a exposé à différents champs d'expertise et à de nouvelles connaissances à propos des recherches et des réflexions dans le domaine; vous a sensibilisé davantage à différents enjeux, perspectives et besoins)?

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
1	2	0	4	5	2	3	0	1

- 2. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a modifié vos croyances ou votre compréhension à l'égard d'une intervention ou d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus (ex. : a mené à une nouvelle façon de penser ou à une perspective nouvelle ou plus large; a modifié vos idées quant à la meilleure façon d'offrir des services ou un programme)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	2	0	4	4	2	3	0	3

- 3. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a confirmé vos intuitions quant à l'importance de certains enjeux spécifiques (c.-à.d. : a confirmé un point de vue que vous aviez déjà)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
1	1	4	3	1	3	2	1	2

- 4. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté votre confiance dans votre pratique professionnelle ou dans vos activités quotidiennes?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	1	1	2	1	6	1	6

- 5. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré votre accès à de l'information à jour (ex. : recherches et réflexions actuelles dans le domaine) ?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	1	1	5	3	2	3	0	3

#### *Développement des habiletés de recherche personnelles*

- 6. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a aidé à devenir meilleur pour formuler des questions**





		mesure			mesure			
1	1	0	0	1	1	6	1	7

**11. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre expérience avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 vous a amené à poursuivre différentes activités pour développer vos habiletés de recherche (ex. : retourner à l'école ou suivre un cours)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	0	0	1	1	6	0	10

### *Accès et utilisation de l'information par l'organisation ou le groupe*

#### **Identification de votre organisation ou groupe**

Pour les prochaines questions, vous devez penser à l'organisation ou au groupe que vous connaissez le mieux. Cette organisation ou groupe peut être l'endroit où vous travaillez ou êtes bénévole (ex. : organisme de prestation de services, département ou faculté universitaire, groupe communautaire de sensibilisation, groupe d'entraide)

**12. Veuillez, s'il vous plaît, identifier votre organisation ou groupe.**

**13. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté ou modifié la connaissance et la compréhension de votre organisation ou groupe à propos d'un thème (ex. : a exposé votre organisation ou groupe à différents champs d'expertise et à de nouvelles connaissances; a sensibilisé davantage votre organisation ou groupe à de différents enjeux, perspectives et besoins)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	1	2	5	3	2	2	1	2

**14. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure l'expérience de votre organisation ou groupe avec le partenariat (RÉ)SO 16-35 a modifié les croyances et la compréhension de votre organisation ou de votre groupe à l'égard d'une intervention, d'une approche, d'un thème ou d'un groupe d'individus (ex. : a mené à de nouvelles façons de penser, de nouvelles perspectives ou une perspective plus large; a modifié les idées quant à la meilleure façon d'offrir des services, un programme)?**



0	2	3	2	3	0	3	2	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---

**19. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour améliorer les types ou la nature des activités, les services, les programmes et les formations offerts par votre organisation ou groupe?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	0	1	7	2	1	4	3

**20. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour démontrer la pertinence de votre organisation ou groupe?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	2	0	1	4	0	4	4	3

**21. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour offrir aux personnes recevant des services au sein de votre organisation ou groupe de l'information sur les ressources disponibles?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	0	2	1	0	5	7	3

**22. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre organisation ou groupe a-t-il utilisé l'information et le matériel offerts par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour offrir une plateforme plus solide pour la croissance et le développement de votre organisation ou groupe (c.-à-d. : aider votre organisation ou groupe dans le démarrage d'activités)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	0	1	2	1	4	5	5

**Développement organisationnel et communautaire****Identification de votre communauté**

Une communauté se réfère tant à 1) une zone géographique (comme une ville, une province ou un état) qu'à 2) un groupe, une association ou à un réseau de personnes qui partagent des intérêts communs (comme un réseau de personnes intéressées par le vieillissement). Pour les prochaines questions, vous devez penser à la **communauté** que vous connaissez le mieux. Sélectionnez la communauté la plus grande ou la plus étendue pour laquelle vous avez la meilleure connaissance.

**23. Veuillez, s'il vous plaît, identifier votre communauté.**

**24. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a généré plus de possibilités de recherche pour les membres de votre organisation ou groupe?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	1	1	5	1	2	4	2	2

**25. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré ou a développé la capacité de votre organisation ou groupe à entreprendre des recherches (ex. : a fourni de l'argent, des ressources, des compétences, des outils, des produits ou des connaissances à propos d'un thème particulier)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	1	1	3	2	2	5	2	2

**26. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a augmenté la quantité de recherches menées dans votre communauté?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	3	3	0	1	5	4	2

**27. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a renforcé l'importance des données probantes aux yeux des gens dans votre communauté?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	2	3	3	1	2	3	3	1

**28. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a généré une augmentation des possibilités de recherche pour votre communauté?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	1	2	5	2	1	3	3	1

**29. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré ou a développé la capacité de votre communauté à entreprendre des recherches (ex. : a fourni de l'argent, des ressources, des compétences, des outils, des produits ou des connaissances à propos d'un thème particulier)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	1	2	4	1	1	4	3	2

**30. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a amélioré l'habileté de votre communauté à utiliser plus efficacement les connaissances venant de l'extérieur?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	2	3	3	2	3	4	1

**31. Au cours de la DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure le partenariat (RÉ)SO 16-35 a contribué à générer des liens plus forts avec les chercheurs de votre communauté?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	2	4	5	0	3	0	2	2

**32. AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offert par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour générer une communauté locale plus forte (c.-à.-d. en faire un meilleur endroit pour vivre)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	0	2	3	3	4	3	3

**33. AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offert par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour sensibiliser la communauté ou développer des attitudes plus positives au sein de la communauté?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	2	1	2	2	4	5	2

**34. AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offert par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour promouvoir la collaboration intersectorielle ou des relations de travail multisectorielles plus solides (ex. : améliorer le réseautage et l'échange d'information à propos des réunions, des conférences et des possibilités de formations)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	0	2	5	0	3	2	3	3

**35. AU COURS DE LA DERNIERE ANNEE, dans quelle mesure votre communauté a-t-elle utilisé l'information et le matériel offert par le partenariat (RÉ)SO 16-35 pour renforcer ou soutenir les actions de la communauté et les efforts de sensibilisation (ex. : améliorer la volonté de la communauté à s'attaquer à un problème)?**

Dans une très large mesure	Dans une large mesure	Dans une assez large mesure	Dans une certaine mesure	Dans une faible mesure	Dans une très faible mesure	Pas du tout	Ne sais pas	Ne s'applique pas
0	1	0	4	1	2	4	4	2

## Commentaires du répondant

Pour conclure, veuillez s'il vous plaît partager vos impressions à propos de votre satisfaction du partenariat (RÉ)SO 16-35, des domaines pour lesquels le partenariat de recherche a eu le plus d'impact et des domaines d'amélioration.

### Satisfaction à l'égard du partenariat

Dans l'espace ci-dessous, veuillez indiquer votre niveau de satisfaction face au partenariat (RÉ)SO 16-35 jusqu'à maintenant et expliquer votre réponse.

---

---

---

### Principaux domaines d'impact du partenariat

Dans l'espace ci-dessous, veuillez indiquer les éléments que vous considérez être les plus bénéfiques ou les plus utiles pour vous ou votre organisation dans le partenariat (RÉ)SO 16-35 jusqu'à maintenant.

---

---

---

### Principaux domaines d'amélioration du partenariat

Dans l'espace ci-dessous, veuillez indiquer les points qui devraient être améliorés dans le partenariat (RÉ)SO 16-35.

---

---

---

### Commentaires généraux

Dans l'espace ci-dessous, n'hésitez pas à formuler tout commentaire général que vous avez à propos de ce questionnaire ou à propos de l'impact des partenariats de recherche.

---

---

---